

**Arrêté du 5 mai 2010 portant cessation de fonctions et nomination au TI Paris 10ème
(régisseurs d'avances et de recettes)**

NOR : JUSB1012976A

La ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame AGOUTIN Mauricette, épouse DELABESSE, greffière du premier grade, en sa qualité de régisseuse titulaire du tribunal d'instance du 10ème arrondissement de PARIS.

Article 2

Madame GORGET Brigitte, épouse CARPENTIER, adjointe administrative de première classe, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire du tribunal d'instance du 10ème arrondissement de PARIS.

Article 3

Madame PERRIER Audrey, greffière du deuxième grade, est à compter de cette même date de passation des comptes, nommée régisseuse suppléante dudit tribunal, en remplacement de Madame FAURE Josette, épouse FUSSY.

Article 4

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de PARIS en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait à Paris, le 5 mai 2010

La ministre d'État, garde des sceaux, ministre
de la justice et des libertés,
Par délégation la chef du département de la
gestion administrative et prévisionnelle des
personnels de greffe

Françoise LESTRADE